



## Retraites : ce n'est pas fini !

Trois mois durant, à l'occasion de douze journées interprofessionnelles de grèves et de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de travailleurs et de travailleuses, de jeunes et de retraité-es se sont mobilisés pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement. Ce sont plus de 1,5 million de personnes qui se sont à nouveau mobilisées ce jeudi 13 avril malgré le début des congés scolaires : c'est un nouveau signe de la crise sociale et démocratique que traverse notre pays.

Ce vendredi 14 avril, le Conseil Constitutionnel a entériné cette loi, même s'il en a censuré 6 articles. Le peu d'ambitions qu'elle contenait sur l'emploi des seniors, le droit à l'information, la pénibilité pour les contractuel-les de la Fonction Publique... a disparu du texte final. Alors qu'il était déjà injuste, le texte de loi reportant l'âge légal de départ en retraite est dorénavant encore plus déséquilibré.

Il a également rejeté le premier projet d'initiative parlementaire visant à organiser un référendum d'initiative partagée (RIP). Mais l'intersyndicale nationale appelle à la validation du deuxième RIP, ce qui permettra de sortir de l'impasse par une consultation démocratique. Cet avis définitif sera rendu le 3 mai. C'est une situation inédite qui appelle d'autant plus à ne pas appliquer la loi.

L'intersyndicale a pris acte de ces décisions. Il revient donc au Président de la République de prendre ses responsabilités. Devant le rejet massif de cette réforme, l'intersyndicale nationale lui a demandé solennellement de ne pas promulguer la loi, seul moyen de calmer la colère qui s'exprime dans le pays. Elle a demandé au Parlement une nouvelle délibération comme le prévoit l'article 10 de la Constitution sur les bases d'une concertation centrée sur les questions du travail. Ce serait un choix de sagesse et d'apaisement. Or une nouvelle fois, de manière irresponsable et dangereuse, le Président a ajouté de la provocation en promulguant sa réforme dans la nuit même suivant la validation par le Conseil Constitutionnel !

Les organisations syndicales ont pris note que pendant 3 mois le Président de la République n'a pas jugé que l'état du pays nécessitait une rencontre pour trouver les voies de sortie de crise. Elles n'entreront donc pas dans un agenda politique qui nécessiterait un rendez-vous en urgence et dont l'ordre du jour ne serait pas le retrait de la réforme. Attachées à un dialogue social de qualité, elles ont décidé d'ici le 1<sup>er</sup> mai de ne pas accepter de réunions avec l'exécutif.

De son côté, l'intersyndicale de la Manche, CFE-CGC, CFTC, CFDT, CGT, CNT, FA, FO, FSU, MNL, Sud Solidaires, UNSA, soutient les actions et grèves engagées et les initiatives intersyndicales qui seront décidées localement d'ici le 1<sup>er</sup> mai. Elle s'est fixée le cap du retrait de la cette réforme injuste et injustifiée et elle s'y tiendra. Elle appelle donc l'ensemble des travailleuses et travailleurs, des jeunes et retraité-es de la Manche à faire du 1<sup>er</sup> mai 2023 une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale. Une telle mobilisation unitaire intersyndicale sur le travail et les retraites est historique dans notre pays, elle démontre l'importance d'avoir des réponses à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux.

Cherbourg, le 15 avril 2023.